TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	/
AVANT-PROPOS	9
PRÉFACE	11
SOMMAIRE	13
INTRODUCTION GÉNÉRALE	19
A. Prémisses de la notion d'extinction unilatérale des engagements	21
I. La notion d'extinction unilatérale	22
II. La notion d'engagement	25
B. Enjeux d'une théorie de l'extinction unilatérale des engagements	36
I. Le donné	37
II. Le construit	43
PREMIÈRE PARTIE APPROCHE OBJECTIVE DE L'EXTINCTION UNILATÉRALE DES ENGAGEMENTS : LES CONTOURS DE L'ACTE	
Titre I – Un acte juridique unilatéral	
SOUS-TITRE I. UN ACTE JURIDIQUE	57
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. PRÉSENTATION DE LA NOTION	59
D'ACTE JURIDIQUE	59 59
Section 2. Les visages de la notion d'acte juridique	62
200000 21 200 100000 w word jaranque	02
CHAPITRE I. L'EXIGENCE D'UN ACTE RECONNU PAR LE DROIT	71
Section 1. La logique normativiste appliquée à l'acte unilatéral extinctif	71

	nexistence de l'« acte » non reconnu par le système
	naissance de l'inexistence de l'extinction « sans droit »
	tification de la théorie de l'inexistence
I. « To	utes les déclarations de volonté seraient des actes ues »
	outes les déclarations de volonté ne sont pas des actes ues »
B. Les illu	ustrations de la théorie de l'inexistence
I. L'exc	emple de l'annulation unilatérale du contrat
	xemple de la rétractation de la promesse unilatérale te
§ 2. Le régime	e de l'inexistence de l'extinction « sans droit »
A. L'actio	on de l'« auteur »
B. L'actio	on du « destinataire »
	I. L'EXIGENCE D'UNE MANIFESTATION É
	reconnaissance de la manifestation de volonté
Sous-section	1. La manifestation de volonté : un critère de qualification n unilatérale
	é au sein des mécanismes d'extinction accidentelle : la condition résolutoire
A. L'effet	t extinctif de la caducité
I. L'eff	et extinctif de la disparition de l'objet
II. La d	disparition de la cause
B. L'effet	extinctif de la condition résolutoire
	tinction volontaire de l'engagement et la qualification dition résolutoire
II. L'ex de la c	xtinction volontaire de l'engagement et le régime ondition résolutoire
§ 2. La volont le terme extin	é au sein du mécanisme d'extinction naturelle : ctif
A. Le prin	ncipe de l'automaticité de l'extinction
B. Les att	eintes à l'automaticité de l'extinction
	2. La manifestation de volonté : une condition d'existence n unilatérale
§ 1. L'exigenc	ce d'une manifestation de volonté claire et non équivoque
	tinction entre l'extinction unilatérale et l'inexécution
I. L'ine	exécution
II. L'ex	xception d'inexécution
B. L'appr	éciation de l'extinction tacite et l'inexécution équipollente

A.	ontrat
	I. La prise d'acte d'une démission
	II. La prise d'acte d'un licenciement
В.	La prise d'acte de la rupture d'autres contrats
Section	n 2. Le régime de la manifestation de volonté
§ 1. Le	es conditions de forme de la manifestation de volonté
Α.	Le principe de l'absence de formalisme
	Les exceptions : les exigences formalistes
	I. Le formalisme direct de l'extinction unilatérale des engagements
	II. Le formalisme indirect de l'extinction unilatérale des engagements
	es conditions de fond de la manifestation de volonté
A.	Les vices de la volonté
	I. L'appréciation des vices de la volonté
	II. Le régime des vices de la volonté
B.	La capacité et la compétence de l'auteur
	I. La capacité de la personne physique
	II. La compétence de l'auteur et la théorie de la représentation
СНАР	-TITRE II. UN ACTE UNILATÉRAL ITRE I. UN ACTE « SANS L'AUTRE » n I. L'acte unilatéral dénié : la perturbation de l'analyse
contra	ctuelle
dissen.	es tentatives de réduction de la rupture unilatérale au <i>mutuus</i>
dissen.	critique de la réduction de la rupture unilatérale au <i>mutuus</i>
Section	n II. L'acte unilatéral révélé : l'identification de l'unilatéralisme
-	analyse doctrinale de l'acte unilatéral
qu	L'acte unilatéral simple : l'utilisation insuffisante d'un critère antitatif
qu	L'acte unilatéral plural : la nécessaire intervention d'un critère alitatif
	I. Un critère subjectif impraticable : l'intérêt unique de l'auteur
	II. Les critères objectifs proposés : l'absence de consentement du destinataire et l'égalité normative des coauteurs
	La combinaison des critères
§ 2. L'	analyse contentieuse de l'acte unilatéral
Α.	L'unilatéralisme exclusif de tout accord de volontés : le critère
Α.	l'absence de consentement du destinataire
Α.	L'unilatéralisme exclusif de tout accord de volontés : le critère l'absence de consentement du destinataire

B. L'unilatéralisme associé à un accord de volontés : le critère de l'égalité normative des coauteurs	
I. L'acte unilatéral extinctif à formation collégiale au sein	
d'une institution dotée de la personnalité morale	
II. L'acte unilatéral extinctif à formation plurale au sein	
des institutions non dotées de la personnalité morale	
CHAPITRE II. UN ACTE SANS LE JUGE	
Section 1. L'extinction dépendante de la volonté du juge	
§ 1. La distinction entre l'extinction prononcée unilatéralement et celle prononcée judiciairement	
§ 2. La distinction entre l'extinction unilatérale et l'action en extinction judiciaire	
A. Le principe : une action en résiliation judiciaire d'un contrat n'est pas une extinction unilatérale	
B. L'exception : l'action en résiliation judiciaire du contrat de travail formée par l'employeur « est » un licenciement	
I. L'irrecevabilité : une sanction concevable	
II. La requalification: une sanction contestable	
Section 2. L'extinction indépendante de la volonté du juge	
§ 1. L'analyse technique de l'indépendance	
A. Un juge inutile : le principe de l'extinction	
B. Un juge utile : les effets de l'extinction	
I. L'action en validation du congé	
II. L'action en constatation de l'acquisition d'une clause résolutoire	
III. Les résiliations de plein droit en droit des entreprises en difficulté	•
§ 2. L'analyse théorique de l'indépendance	
A. L'exposé du fondement tiré du privilège du préalable	
B. Les critiques du fondement tiré du privilège du préalable	
Titre II – Un acte extinctif d'un engagement	
SOUS-TITRE I. UN ACTE EXTINCTIF	
CHAPITRE I. LA DÉTERMINATION DE L'EFFET EXTINCTIF DE L'ACTE UNILATÉRAL	
Section 1. Extinction et modification	
§ 1. Extinction partielle et modification par amputation de l'engagement	
A. Le rejet de l'extinction partielle : le principe	
B. L'existence d'extinctions partielles : les exceptions	
§ 2. Extinction totale et modification par amputation de l'engagement	
A. Extinction et amputation de la durée de l'engagement	
B Extinction et amputation de l'une des parties à l'engagement	

-

Section 2. Extinction et renonciation	
§ 1. Une différence de nature affirmée	
§ 2. Une différence de nature nuancée	
A. De l'indifférence de certaines qualifications	
B. De l'hybridation de certaines extinctions	
Section 3. Extinction et acte d'exécution	
§ 1. Le principe : la demande d'exécution dans un contrat réel de restitution n'est pas un acte extinctif	
§ 2. Les nuances : la demande de restitution dans certains contrats reconsensuels de « restitution »	
CHAPITRE II. LE RÉGIME DE L'EFFET EXTINCTIF DE L'ACTE UNILATÉRAL	
Section 1. La condition de réception de l'acte unilatéral extinctif	
§ 1. Eléments de doctrine et de jurisprudence sur la nature de la con de réception	dition
A. Opinions doctrinales sur la nature de la condition de réception	n
I. La réception, une condition de formation pour l'unanimité de la doctrine	
II. Une opinion à relativiser en cas d'extinction « entre abse	nts »
B. Solutions jurisprudentielles sur la nature de la condition de réception	
I. La réception de l'extinction unilatérale : une condition d'existence	
II. La réception de l'extinction unilatérale : une condition d'opposabilité	
§ 2. Suggestion d'un droit prospectif sur la nature de la condition de réception	
A. Enseignements du droit comparé	
I. Les systèmes à tendance moniste	
II. Les systèmes à tendance « pluraliste »	
B. Proposition d'une théorie générale	
Section 2. Le régime de la réception de l'acte unilatéral extinctif	
§ 1. Les conditions de la réception de la volonté	
A. Les exigences générales résultant du caractère réceptice : les conditions de fond du récepteur	
B. Les exigences spécifiques résultant de l'extinction entre abseles conditions de forme de la notification	
§ 2. Les effets de la réception de la volonté	
A. L'effet définitif de l'acte	
II. Un acte pur et simple	
B. L'effet relatif de la réception	
SOUS-TITRE II. L'EXTINCTION D'UN ENGAGEMENT	
CHADITDE LUM ACTE ACCESSOIDE	

Section 1. L'engagement, une condition d'existence de l'extinction
§ 1. Distinction entre l'engagement et l'obligation
§ 2. Extinction de l'engagement et de l'obligation
A. Extinction des obligations et survie de l'engagement
B. Extinction de l'engagement et survie des obligations
I. Le principe : l'absence de survie des obligations
II. Les tempéraments : la survie de certaines obligations
III. Les exceptions : la naissance d'obligations
CHAPITRE II. UN ACTE PRÉJUDICIABLE
Section 1. L'infliction du préjudice
Section 2. Le préjudice infligé
§ 1. La variabilité des caractères du préjudice
A. Le caractère licite ou illicite du préjudice
B. Le caractère patrimonial ou extrapatrimonial du préjudice
§ 2. La variabilité de l'intensité du préjudice 410
A. L'inégalité de fait : exposé de la dissymétrie des préjudices
I. Le contrat de travail
II. Les « baux professionnels »
III. Le droit de la distribution
B. L'inégalité de droit : traitement de la dissymétrie des préjudices 433
1. Conditions de formation
2. Les effets de l'acte
DEUXIÈME PARTIE APPROCHE SUBJECTIVE DE L'EXTINCTION UNILATÉRALE DES ENGAGEMENTS, LES ACTEURS DE L'ACTE
Titre I – L'émancipation de la volonté unilatérale, la reconnaissance du droit subjectif de l'auteur
SOUS-TITRE PRÉLIMINAIRE. LES OBSTACLES À L'ÉMANCIPATION DE L'EXTINCTION UNILATÉRALE DES ENGAGEMENTS
CHAPITRE I. LE PRINCIPE DU PARALLÉLISME DES FORMES : UN OBSTACLE « FICTIF »
Section 1. Le parallélisme des formes fondé sur un besoin de symétrie 461
Section 2. Le parallélisme des formes, fondement de la symétrie
<i>de la révocabilité</i>
des formes : un fondement archaïque

§ 2. L'explication contemporaine de l'irrévocabilité par le parallélism des formes : une extrapolation critiquable	ie
A. Exposé de l'analyse	
B. Critique de l'analyse	
B. Chaque de l'analyse	
CHAPITRE II. LE PRINCIPE DE LA FORCE OBLIGATOIRE DES ENGAGEMENTS : UN OBSTACLE DÉCISIF	
Section 1. L'influence des fondements de la force obligatoire sur l'irrévocabilité des engagements	
§ 1. Le fondement divin de la force obligatoire, cause de la négation de l'extinction unilatérale	
§ 2. Les fondements laïcs de la force obligatoire, source de l'émancip de l'extinction unilatérale	
Section 2. L'influence de la portée de la force obligatoire sur l'irrévocabilité des engagements	
§ 1. Les liens entre la révocabilité et la « négation » de l'engagement. A. Une doctrine réticente à la révocabilité B. Un Code réticent à la révocabilité	
§ 2. Les liens entre la révocabilité et l'« essence » de l'engagement A. La force obligatoire du contrat, distincte de l'irrévocabilité	
du contrat	
SOUS-TITRE I. L'INÉLUCTABLE ÉMANCIPATION « TOTALE) L'EXTINCTION UNILATÉRALE : LA RECONNAISSANCE D'ENGAGEMENTS LIBREMENT RÉVOCABLES	
CHAPITRE I. LA CONSÉCRATION D'UN DROIT FONDAMENT LA LIBRE EXTINCTION DES ENGAGEMENTS À DURÉE INDÉTERMINÉE	
Section 1. Le fondement de l'émancipation	
§ 1. Les prohibitions des engagements perpétuels : un « fondement » obscur	
A. Des notions de perpétuité distinctes de celle d'engagement à d indéterminée	lurée
B. Les régimes de la perpétuité distincts de celui de l'engagement à durée indéterminée	t
I. La nullité de certains engagements perpétuels	
II. La résiliation au sein de certains engagements perpétuels	
III. La validité de certains engagements perpétuels	
§ 2. La protection de la liberté de la personne : un fondement clair	
A. Un principe général résultant de la liberté « individuelle » I. Des droits spéciaux	
II au droit commun	
B. Un principe constitutionnel résultant de la liberté « personnelle	e»

Section 2. Le régime de l'émancipation
§ 1. Les effets de l'émancipation sur la protection de la libre résiliation des engagements à durée indéterminée
A. Une liberté s'imposant au législateur
B. Une liberté s'imposant aux particuliers
§ 2. Les effets de l'émancipation sur les caractères de la libre résiliation des engagements à durée indéterminée
A. Une liberté attachée à la personne
B. Une liberté inhérente à l'engagement
CHAPITRE II. LA NÉCESSITÉ D'UN « DROIT ORDINAIRE » : LA LIBRE EXTINCTION DU MANDAT
Section 1. Les fondements de la libre extinction du mandat : une émancipation discutée
§ 1. Un double fondement : la gratuité et la confiance
§ 2. Un fondement unique : la confiance
Section 2. Le régime de la libre extinction du mandat : une émancipation atténuée
§ 1. Les effets de l'émancipation sur la protection de la libre extinction du mandat
A. La supplétivité de principe de la libre extinction des mandats
B. Une impérativité d'exception de la révocation de certains mandats
§ 2. Les effets de l'émancipation sur les caractères de la libre extinction du mandat
SOUS-TITRE II. L'INÉLUCTABLE ÉMANCIPATION « PARTIELLE » DE L'EXTINCTION UNILATÉRALE : L'AUGMENTATION
DES ENGAGEMENTS EXCEPTIONNELLEMENT RÉVOCABLES
CHAPITRE I. L'EXTINCTION UNILATÉRALE, SANCTION DE L'INEXÉCUTION D'UN CONTRAT
Section 1. L'explication du caractère judiciaire de l'extinction-sanction
§ 1. Les fondements du caractère judiciaire de la résolution
A. L'histoire
I. Une interprétation doctrinaire de l'adage « nul ne peut se faire justice à soi-même »
II. Une conception exaltée du principe de la force obligatoire du contrat
B. L'équité
§ 2. La portée du caractère judiciaire de la résolution
A. Une définition pragmatique du manquement résolutoire
B. Une appréciation souveraine de l'opportunité de la résolution
Section 2. Les exceptions au caractère judiciaire
de l'extinction-sanctionSous-section 1. La supplétivité du caractère judiciaire
de l'extinction-sanction : les exceptions conventionnellement prévues
§ 1. L'autonomie de l'émancipation de l'extinction unilatérale résultant d'une clause résolutoire

A. Analyse de la clause, source du droit de résolution	
I. La licéité de la clause : la supplétivité de l'équité prévue à l'article 1184 du Code civil	
II. Le caractère pénal de la clause : l'étendue de la protection des intérêts du créancier	
III. La précision de la clause : la nécessaire protection de la renonciation du débiteur	
B. Analyse du droit de résolution, conséquence de la clause	
I. Une émancipation tempérée de l'extinction unilatérale : les conditions tenant à la naissance du droit de résolution	
II. Une émancipation temporaire de l'extinction unilatérale : les conditions tenant à l'extinction du droit de résolution	
§ 2. La spécificité de l'émancipation de l'extinction unilatérale résultant d'une clause d'exclusion-sanction	
A. L'analyse de la clause : la source du pouvoir disciplinaire dans le contrat	
I. La reconnaissance de la licéité de la clause d'exclusion	
II. Les limites de la licéité des clauses d'exclusion	
B. L'analyse du droit : l'expression du pouvoir disciplinaire dans l'institution	
I. L'existence du droit d'exclusion-sanction : un contrôle inexistant	
II. L'exercice du droit d'exclusion-sanction : un contrôle important	
Sous-section II. La « relativité » du caractère judiciaire de la résolution : les exceptions légalement prévues	
§ 1. La multiplication des droits de résolution unilatérale pour inexécution	
A. La substantielle émancipation de la résolution unilatérale au sein des contrats à durée déterminée	
I. La résolution unilatérale du contrat de travail : une exigence de proportionnalité	
II. La résolution unilatérale en droit des assurances : une exigence de temporisation	
B. La négligeable émancipation de la résolution unilatérale au sein des contrats à exécution instantanée	
I. Un droit offert aux consommateurs	
II. Un droit offert aux professionnels	
§ 2. La consécration d'un droit de résolution unilatérale pour inexécution	
A. De lege lata : la généralisation de l'éviction du caractère judiciaire de gravité du comportement d'une partie à un contrat à durée détermin	ée
I. La jurisprudence « publiée » de la première chambre civile : une émancipation courageuse de la résolution unilatérale	
II. La jurisprudence « non publiée » des autres chambres : une émancination timide de la résolution unilatérale	

B. <i>De lege ferenda</i> : l'introduction d'un principe général de résolution unilatérale concurrençant la résolution judiciaire des contrats		
synallagmatiques	695	
I. Les débats sur l'introduction d'un principe général de résolution unilatérale	695	
II. Les propositions sur l'introduction d'un principe général		
de résolution unilatérale	716	
CHAPITRE II. L'EXTINCTION UNILATÉRALE, LIBÉRATION		
DE LA CONTRAINTE D'UN ENGAGEMENT	735	
Section 1. L'« indicible explication » de la prohibition de la condition potestative	737	
§ 1. Les fondements de la prohibition	738	
A. Du fondement tiré de la protection du débiteur : la certitude d'un consentement clair et non équivoque	739	
B. Du fondement tiré de la protection du créancier : la force	, 5 ,	
d'un engagement contre tout arbitraire	740	
§ 2. Les interprétations de la prohibition	742	
A. L'interprétation restrictive du champ d'application		
de la prohibition	742	
I. Les limitations de l'article 1174 du Code civil résultant de sa lettre	742	
II. La limitation de l'article 1174 du Code civil résultant	–	
de son esprit	752	
B. L'interprétation restrictive du régime de la prohibition	756	
I. Summum jus, summa injuria : la nullité du contrat	757	
II. Cessante ratione legis, cessante ejus dispositio: le contrôle de la seule clause	758	
Section 2. L'impossible taxinomie des conditions potestatives	750	
résolutoires	763	
Sous-section 1. Le consentement regretté, source de droits		
de rétractation	764	
§ 1. La contractualisation du regret	764	
A. Un regret partiellement subjectif: l'essai	765	
B. Un regret exclusivement subjectif	771	
I. La légitimité de la faculté de réméré : le regret d'un contrat pleinement exécuté		772
II. La validité de la clause de dédit : le regret d'un contrat		
en cours d'exécution	774	
§ 2. La légalisation du regret	785	
A. L'expression d'un droit fondamental	788	
B. L'expression d'un droit « sentimental »	793	
I. Détermination du champ d'application de la rétractation unilatérale : analyse fonctionnelle	794	
II. Détermination du régime juridique de la rétractation		
unilatérale : analyse technique	803	

	par le droit du désintérêt « arbitraire »
	par le droit du desintéret « arouraire » parfois) prohibé
	auparavant) requalifié
· ·	par le droit du désintérêt « légitime »
2. La disparition légal	ement prévue de l'intérêt : l'équité, source
	objectifs « sociaux »
*	d'intérêts économiques
•	un nouveau « contractant »
	e l'équilibre économique
	Le cantonnement de la volonté unilatérale :
•	ction des droits subjectifs du destinataire
	ÈGLES GÉNÉRALES DE PROTECTION
PAR LA THÉORIE DE	TECTION DU DESTINAȚAIRE L'ABUS DE DROIT : L'ÉVICTION
Section 1. Le fondemen	nt de la protection du destinataire par la théorie
le la prohibition de l'ex	claration des Droits de l'Homme et du Citoyen, for tinction unilatérale abusive en droit constitutionne
2. L'article 1134, aline	éa 3, du Code civil, fondement de la prohibition
	le abusive en droit civil
	e : la prohibition de l'extinction abusive
I. L'affirmation j	el iurisprudentielle de la nature délictuelle busive
II. L'approbation	n doctrinale de la nature délictuelle de l'extinction
B. Seconde période	: la prohibition de l'extinction abusive
	de la nature contractuelle de l'extinction abusive
II. La portée de l	a nature contractuelle de l'extinction abusive
	le la protection du destinataire par la théorie
le l'abus de droit Sous-section 1. Le dom	aine naturel de la théorie de l'abus de droit :
le l'abus de droit Sous-section 1. Le dom e non-respect de la find	aine naturel de la théorie de l'abus de droit : alité du droit d'extinction unilatérale
le l'abus de droit Sous-section 1. Le dom e non-respect de la find 1. Le champ d'applica	

	. Une distinction inopportune : droits discrétionnaires et droits ontrôlés
	I. Le contenu de la notion de « droits discrétionnaires »
	II. L'inopportunité de la notion de « droits contrôlés »
§ 2. L	'appréciation de l'extinction unilatérale abusive
Α	. Règles générales d'appréciation de la théorie de l'abus des droits extinction unilatérale
	I. Le critère de l'abus de droit : le respect de la finalité des droits
	II. L'appréciation de l'abus de droit : une théorie à géométrie variable
	. Applications particulières de la théorie de l'abus des droits extinction unilatérale
	I. L'appréciation in concreto de l'extinction abusive intentionnelle : le motif illicite
	II. L'appréciation in abstracto de l'extinction abusive non intentionnelle : la légèreté blâmable
3. L	a sanction de l'extinction unilatérale abusive
A	. Le principe : la réparation du préjudice d'abus
	I. L'impossible réparation du préjudice de rupture
	II. Les règles de réparation du préjudice d'abus
В	Les exceptions : l'annihilation de l'extinction unilatérale
	I. De lege lata, la paralysie de l'extinction unilatérale abusive justifiée par des questions d'opportunités économiques
	II. De lege ferenda, la nullité de l'extinction unilatérale « illicite » justifiée par la protection des libertés fondamentales
	section 2. Le domaine artificiel de la théorie de l'abus de droit :
	a consécration des droits de la défense
	Les fondements des principes du contradictoire
A	I. Le respect des droits de la défense en droit des groupements
	II. Le respect des droits de la défense en dehors du droit II. Le respect des droits de la défense en dehors du droit
	des groupementsdes arons de la défense en dénors du droit
В	Les régimes des principes du contradictoire
	I. Le contenu des principes du contradictoire
	II. Les sanctions des principes du contradictoire
§ 2. L	a consécration d'un droit au préavis
	. L'identification du fondement du droit au préavis
	I. Une question d'« équité » au XIX ^e : la mobilisation logique de l'article 1135 du Code civil
	II. Une question de loyauté à la fin du XX ^e : le recours critiquable à l'article 1134, alinéa 3, du Code civil
В	. Les enseignements du fondement du droit au préavis
	I. La délimitation du champ d'application
	II La détermination du régime juridique

CHAPITRE II. LA PROTECTION DU DESTINATAIRE PAR LA THÉORIE DE LA LIBERTÉ CONTRACTUELLE : LA RECHERCHE DE LA STABILITÉ
Section 1. Les clauses de stabilité du contrat : la limitation
conventionnelle des conditions de l'extinction unilatérale
§ 1. L'éviction du caractère unilatéral au profit du caractère judiciaire de l'extinction
§ 2. L'éviction du caractère discrétionnaire au profit d'une obligation de justification
A. La réception timide des clauses de stabilité en droit positif
B. L'émancipation souhaitable des clauses de stabilité en droit prospectif
I. Les conditions des clauses de stabilité
II. Les effets des clauses de stabilité
Section 2. Les clauses d'indemnisation du préjudice : la limitation conventionnelle des effets de l'extinction unilatérale
§ 1. La qualification des clauses d'indemnisation
A. La qualification hétérodoxe de clause pénale
B. La qualification orthodoxe de clause de dédit
§ 2. Le régime des clauses d'indemnisation
A. Les conditions de validité des clauses d'indemnisation
I. L'affirmation de la liberté contractuelle
II. Les limites de la liberté contractuelle
B. Les effets des clauses d'indemnisation
I. La force obligatoire de la clause
II. Le régime juridique de l'indemnité
SOUS-TITRE II. LES RÈGLES SPÉCIALES DE PROTECTION DU DESTINATAIRE
CHAPITRE I. LE FONDEMENT DES RÈGLES SPÉCIALES DE STABILITÉ DES ENGAGEMENTS
Section 1. Les protections à finalité économique du destinataire
§ 1. La protection de l'entrepreneur contre l'appauvrissement de son activité économique
A. La protection de l'appauvrissement de l'entrepreneur-preneur
I. La protection de la « propriété commerciale » du preneur d'un bail commercial
II. La protection de la « propriété agricole » du preneur d'un bail rural
B. La protection de l'appauvrissement de l'entrepreneur-dépendant
I. La protection de la révocation des mandataires en droit de la distribution
II. La protection de l'exclusion de l'entrepreneur intégré
dans un réseau de distribution

§ 2. La protection de l'entreprise contre l'existence de difficultés économiques
Section 2. Les protections à finalité sociale du destinataire
§ 1. La protection des salariés
A. La protection contre le licenciement : « la stabilité-finalité »
I. La protection des salariés avant la loi du 13 juillet 1973
II. La protection des salariés depuis la loi du 13 juillet 1973
B. Les protections contre le licenciement : « la stabilité-moyen »
§ 2. La protection des locataires
§ 3. La protection des consommateurs
CHAPITRE II. LE CONTENU DES RÈGLES SPÉCIALES DE STABILITÉ DES ENGAGEMENTS
Section 1. Les limitations de la liberté contractuelle
§ 1. Le contrôle des clauses excluant les règles spéciales de protection
A. L'impérativité de principe des règles spéciales de protection
B. La supplétivité exceptionnelle des règles spéciales de protection
I. La renonciation totale : une faculté réservée aux professionnels
II. La renonciation partielle : l'utilité de la période d'essai
§ 2. Les règles spéciales de protection contrôlant les clauses d'extinction unilatérale
A. Le contrôle direct des clauses d'extinction unilatérale : le contenu prescrit
B. Le contrôle indirect des clauses d'extinction unilatérale : le contenu proscrit
Section 2. Les limitations de l'acte unilatéral
§ 1. La limitation des conditions de l'extinction unilatérale : l'étude des obligations spéciales de justification
A. L'exécution de l'obligation de justification
I. La définition du juste motif d'extinction unilatérale
II. La preuve du juste motif d'extinction unilatérale
B. L'inexécution de l'obligation de justification
I. Le principe d'une réparation indemnitaire
II. Les hypothèses de réparation en nature
§ 2. Les effets de l'extinction unilatérale : l'étude des obligations spéciales d'indemnisation
A. La nature juridique des indemnités légales d'extinction unilatérale
B. Le régime juridique des indemnités légales d'extinction unilatérale
CONCLUSION GÉNÉRALE
BIBLIOGRAPHIE
I. Ouvrages généraux, traités, manuels et cours
II Ouvrages spéciaux monographies et thèses

Table des matières	1277
III. Articles, chroniques et rapports de la Cour de cassation	1207 1224
IV. Recueils, répertoires, dictionnaires	
INDEX	1235
TABLE DES MATIÈRES	1263

#

ı

1 45110110_111_12 / / 1 450 12 / /